

Compte-rendu de la réunion du Département Production Réalisation du 03 décembre 2025

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

**Compte-rendu de la réunion du
Département Production Réalisation
du 03 décembre 2025**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :	1
1. Introduction.....	2
2. Point sur le groupe de travail "Ressentir le cinéma".....	2
3. Point sur le rapport d'enquête sur la préparation de tournage.....	3
4. Point sur le groupe de travail dédié aux VHMSS.....	5
5. Conclusion.....	7

Membres présents : Sylvia Marcov, Sabine Chevrier, Bojana Momirovic, Stanislas Moreau, Françoise Masson, Michel Poirier, Diana Barrows, Claire Salvignol, Frédéric Boennec, Sylvain Renault, Stéphane Pabathanassou, Raphael Neira, Aurore Moutier, Laurent B., Valérie Chorenslup, Nathalie de Médrano, Marie-Laurence Attias, Gérald Bigle et Philippe Saal et Greg Verdat.

1. Introduction

En ouverture de séance, la question de l'enregistrement vidéo de la réunion a été abordée et tranchée : il a été clairement rappelé que les enregistrements ne pouvaient être utilisés qu'à titre interne pour l'établissement du compte rendu, sans diffusion extérieure, afin de garantir la liberté de parole sur des sujets sensibles comme les conditions de travail et les VHMSS. Il a été précisé que le compte rendu restera réservé aux adhérents de la CST et que toute exploitation externe, notamment à des fins juridiques ou de commission professionnelle, devrait faire l'objet d'échanges spécifiques hors du cadre de la réunion du Département.

Frédéric Boennec et Sylvain Renault ont d'abord présenté brièvement l'organisation et le bilan du festival 48h Côte d'Azur, un festival international de courts métrages réalisés en 48 heures, qu'ils pilotent. Ils sont aussi réalisateurs et producteurs, membres du département. La réunion a salué la qualité de cet événement, considéré comme un terrain d'expérimentation et de repérage de talents. Fred a évoqué, en marge, l'intérêt de synergies possibles avec le groupe « Ressentir le cinéma » porté par la CST.

2. Point sur le groupe de travail “Ressentir le cinéma”

Le premier point de fond a porté sur le groupe de travail “Ressentir le cinéma”, piloté habituellement par Clotilde Martin, mais présenté pour cette séance par Sylvia Marcov en son absence. Il a été rappelé que ce dispositif d'ateliers s'adresse à des enfants de l'élémentaire au collège, avec pour objectif de leur faire “ressentir le cinéma” plutôt que de les amener à réaliser eux-mêmes un film, en travaillant par exemple sur la perception des sons, des images, des intentions techniques et artistiques (exemple donné par Clotilde dans le passé, sur les sons de dinosaures dans “Jurassic Park” pour interroger la fabrication sonore). Le support de communication destiné aux écoles, élaboré avec le service communication de la CST, a été mis à disposition sous forme de Google Doc afin que les membres du groupe de travail puissent le relire et le modifier avant diffusion, sachant que la version actuellement en ligne sur le site de la CST doit être actualisée.

Tous les membres du département sont invités à s'inscrire sur le Discord de la CST, qui centralise l'ensemble des documents, tout en conservant le groupe WhatsApp pour les échanges informels. Il a été précisé que l'intervention "Ressentir le cinéma" est une prestation payante référencée par la CST (environ 150 euros de l'heure, sur une ou deux heures par séance), avec la possibilité de proposer ponctuellement des ateliers gratuits pour des écoles sans budget, et que les intervenants techniciens peuvent être rémunérés soit via leur propre structure facturante, soit sous forme salariée après cumul de plusieurs interventions. Plusieurs pistes de déploiement territorial ont été évoquées, notamment à Toulouse via Claire Salvignol, ou à Cannes avec l'association liée au festival 48h Côte d'Azur, sous réserve de trouver des financements adaptés.

3. Point sur le rapport d'enquête sur la préparation de tournage

Le second point de l'ordre du jour concernait le rapport d'enquête de la CST sur les temps de préparation des tournages, rebaptisé "rapport d'enquête" plutôt que "préconisations", afin de refléter sa nature de diagnostic et de propositions issues des retours de techniciens. Sylvia Marcov a rappelé le cadre de ce travail : un sondage lancé un an auparavant auprès des techniciens du cinéma et de l'audiovisuel, ayant recueilli environ 530 réponses, et ayant fait l'objet d'un important travail de consolidation (plusieurs réunions en présentiel et en distanciel depuis le printemps) pour aboutir à un document structuré en chapitres "diagnostic, analyse, propositions d'amélioration". Le diagnostic met en avant des difficultés récurrentes, telles que des scénarios et plans de travail livrés tardivement, un casting finalisé à la dernière minute, un manque de coordination et de communication inter-départements, et des temps de préparation jugés largement insuffisants par les équipes. L'enquête montre notamment que, de manière globale, les techniciens estiment manquer en majorité d'environ 11 à 30% de temps de préparation par rapport au temps effectivement accordé, ce qui renforce l'idée que la préparation est un levier essentiel d'efficacité et de maîtrise budgétaire.

Le rapport liste, pour la phase de pré-préparation et de préparation, une série de propositions, parmi lesquelles la nécessité de disposer d'un scénario le plus abouti possible, d'engager les chefs de poste clés dès la pré-préparation et de fluidifier les échanges d'informations entre départements.

Sylvia a expliqué avoir sollicité Baptiste Heynemann, délégué général de la CST, afin qu'il relise et remanie la rédaction du rapport sur certains points de forme, sans altérer le fond exprimé par les techniciens. Baptiste doit proposer une version amendée d'ici la fin de la semaine suivante, qui sera ensuite soumise à une réunion spécifique du groupe de travail pour relecture collective avant envoi et surtout mise sur le site de la CST. La stratégie retenue consiste à transmettre le rapport d'abord aux associations de producteurs membres de la CST, ainsi qu'à certains producteurs identifiés, afin de recueillir leur point de vue, plutôt que de le mettre directement en consultation publique sans médiation. La discussion s'est focalisée sur la question d'un éventuel chiffrage financier des besoins de préparation, soulevée notamment par Agnès Schmouker, productrice. Sylvia a indiqué que le questionnaire initial n'intégrait pas de volet financier et que le groupe de travail ne s'estimait pas légitime pour définir des pourcentages de surcoût applicables à tous les projets, chaque film ayant sa typologie (film d'époque, tournage en studio ou en décors naturels, etc.).

Une participante a suggéré qu'il serait utile, pour dialoguer avec le CNC, de produire au moins des illustrations budgétaires approximatives, par type de projet (long métrage de tel budget, unitaire télé, série 8x52, etc.), à partir des pourcentages de temps supplémentaire souhaité par les techniciens, en s'appuyant sur les budgets des directeurs de production pour fiabiliser ces estimations.

Sylvia a rappelé que les aides du CNC couvrent actuellement l'écriture et la production, mais qu'il n'existe pas d'aide spécifiquement dédiée à la préparation. Sylvia a rappelé que de nombreux dérapages de planning et de budget trouvent leur origine dans un manque de temps et de moyens à cette phase. Agnès Schmouker a accepté de rejoindre le prochain groupe de travail

consacré au rapport d'enquête, afin d'apporter une expertise complémentaire sur l'articulation entre besoins techniques et réalités budgétaires de la préparation. Les participants ont rappelé que l'investissement en préparation permet de négocier et d'éviter des surcoûts, et des problèmes sur le tournage ou en post-production. Des exemples ont été cités, notamment des retours de tables rondes à la SRF, où des directeurs de production et assistants réalisateurs soulignent qu'un temps de préparation suffisant permet de clarifier les souhaits du réalisateur, d'ajuster les découpage techniques et de prévenir les incompréhensions sur les moyens mis en œuvre (grue, dispositifs spécifiques, etc.). Il a été évoqué qu'une présentation de ce rapport d'enquête et de ses conclusions pourrait trouver sa place lors d'une conférence au Production Forum, le CNC et la CST souhaitant aborder chaque année des sujets liés aux conditions de travail et aux VHMSS.

4. Point sur le groupe de travail dédié aux VHMSS

Le troisième axe de la réunion concernait le groupe de travail VHMSS, présenté par Sabine Chevrier, référente VHSS et engagée sur ces sujets depuis plusieurs années dans des cadres inter-associatifs. Sabine a rappelé l'historique des travaux menés avec les différentes associations membres de la CST, notamment à la suite de l'affaire Adèle Haenel. Le CNC s'est emparé de ces enjeux en conditionnant désormais certaines aides à l'obligation de formation VHSS des équipes. Depuis début 2025, la formation VHSS est obligatoire pour les techniciennes et techniciens sur les tournages de cinéma aidés, avec un dispositif en deux temps (module distanciel, puis module en présentiel sur le tournage), et son extension au secteur audiovisuel est prévue à l'été 2026, même si quelques retards ont été constatés. Sabine a proposé une structuration des travaux 2026, avec une succession de trois sujets. Le premier volet consiste à évaluer la mise en œuvre de la formation VHSS dans son application concrète, le contenu pédagogique étant évalué par l'AFDAS: personnes formées par tournage, modalités d'organisation, éventuels "trous dans la raquette", difficultés logistiques (exemple des scriptes en province à qui l'on ne finance pas toujours les déplacements pour

assister au module présentiel), et perception de l'impact réel sur les comportements et conditions de travail.

Le deuxième volet consisterait à étudier les 37 propositions de la commission d'enquête parlementaire qui concernent spécifiquement le cinéma et l'audiovisuel, parmi un total de 86 propositions, en grande partie centrées sur les problématiques de casting et de protection des mineurs. L'idée serait d'analyser ces propositions sous l'angle des techniciens et de la production, puis de préparer un retour structuré à la commission, afin de montrer que la profession se saisit de ces recommandations et d'identifier les points jugés prioritaires par les équipes de tournage.

Le troisième volet aborderait plus frontalement le sujet du harcèlement moral, des violences psychologiques et du management toxique sur les plateaux, considérés comme encore largement sous-traités par rapport aux violences sexuelles, alors que des études récentes, comme celle menée par l'Afar, montrent une dégradation notable des conditions de travail.

Sabine et Sylvia ont proposé de structurer ce chantier sous la forme d'un groupe de travail VHMSS élargi, pouvant être appelé "VHMSS" ou "VHMSS/VHMS" selon l'inclusion explicite du volet moral, et de démarrer en 2026 par l'évaluation de la formation VHSS, avant d'aborder plus en profondeur les violences morales une fois que les différents états des lieux menés par des associations auront été consolidés. La question de la participation des personnes responsables des pôles VHSS dans les associations (par exemple au sein de LSA) au groupe de travail de la CST a été soulevée, compte tenu des limites de nombre de représentants par association, et doit être clarifiée avec Ilan Ferry et Baptiste Heynemann.

En fin de réunion, Gérald Bigle, avocat et responsable de la Commission ouverte Droit de l'audiovisuel du Barreau de Paris, a présenté un projet de commission à venir en 2026, probablement en février ou mars, portant sur les questions VHSS sous un angle juridique et judiciaire. Il a exprimé le souhait qu'une personne de la CST, connaissant bien les réalités de tournage et les dispositifs de prévention, puisse y participer comme intervenant, aux côtés d'avocats pénalistes et de professionnels en charge de la surveillance

des conditions de travail sur les plateaux. Ilan a indiqué que ce type de participation, relevant davantage d'un positionnement institutionnel que de la seule activité du département, devait être soumis au délégué général de la CST, et a proposé de mettre Gérald en contact avec lui pour examiner les modalités d'une éventuelle contribution.

5. Conclusion

Sur le plan organisationnel, il a été acté que le groupe de travail sur les VHSS commencera par l'évaluation de la formation VHSS en 2026. Plusieurs participants se sont portés volontaires pour ce premier groupe. Les réunions de ce groupe seront organisées en distanciel pour faciliter la participation des membres basés en région, avec une première réunion envisagée à la mi-janvier, les dates seront fixées via un sondage diffusé sur le groupe WhatsApp.

Un groupe de travail distinct est maintenu sur le rapport d'enquête "temps de préparation", avec comme prochaine étape une réunion de relecture de la version remaniée par Baptiste avant son envoi aux associations de producteurs. Il est prévu que Sylvia mette sur le groupe WhatsApp l'interview de Hugo Sélignac, producteur de films à budgets variés, afin d'illustrer les mécanismes de financement, le recours éventuel à des prêts de préparation et l'importance de convaincre distributeurs et partenaires financiers de l'intérêt d'investir dans la phase de préparation.

Par ailleurs, plusieurs participants ont proposé d'inscrire les problématiques de temps de préparation comme sujet possible de table ronde au prochain Production Forum, en cohérence avec le souhait de la CST d'y aborder régulièrement les VMHSS, car le manque de temps de préparation entraîne du harcèlement moral.

S'agissant du groupe de travail "Ressentir le cinéma", il a été rappelé que les membres doivent vérifier et, si besoin, modifier le document Google de présentation destiné aux écoles, avant que le service communication de la CST ne mette à jour la plaquette officielle et le site.

Tous les participants sont invités à s'inscrire sur Discord pour avoir accès à tous les documents, et Sylvia a rappelé que les propositions de déploiement régional (Toulouse, Cannes, etc.) seraient bienvenues, à condition de respecter le cadre CST et d'éviter toute concurrence déloyale avec les actions d'autres écoles ou structures d'éducation à l'image. **Pour l'heure, aucune nouvelle date n'a encore été arrêtée pour la prochaine réunion du département**, les représentants préférant laisser les différents groupes de travail avancer sur leurs dossiers respectifs.